fiche d'inscription : mode d'emploi

Une fiche d'inscription remplie de façon incomplète ou incorrecte peut entrainer une non inscription ou une non affectation.

INTITULE DE L'ACTIVITE

SR :

☐ Date 1 ☐ Date 2

SLV :

AGENT OUVRANT DROIT

NOM :	NIA : Année entrée IEG :	Tel Dom :	Tel Bur :
Prénom	Coef Soc : -25%* :	Tel Port :	@ :
ADRESSE :			

* Cas spécifiques : célibataire et/ou Monoparentale

PARTICIPANTS

☐ Un des participants entre dans le cadre d'un dispositif handicap ou « personne à mobilité réduite »

NOM	PRENOM	BENEFICIAIRE/ EXTERIEUR	PRIX
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS			
MONTANT TOTAL			

Sachant que les participants extérieurs ne sont pas prioritaires, je maintiens mon inscription sans eux si le nombre d'inscrits à l'activité est supérieur au nombre de places disponibles :

☐OUI ☐ NON (cochez la case qui correspond à la réponse)

ATTENTION : DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE

- Je déclare avoir pris connaissance des critères d'affection et des conditions d'annulation disponibles en SLV et m'engage à régler à la CMCAS les frais qui résulteraient d'une annulation de ma part après affectation (augmentés de 23 € pour frais de dossier).
- Je déclare avoir pris connaissance que le solde de l'activité est dû lors de la remise de mon affectation ; sauf billetterie, règlement à l'inscription (Chèque à l'ordre de la CMCAS des Hauts de Seine).
- Je déclare avoir pris connaissance que de dans le cadre d'activités nécessitant des formalités administratives spécifiques (Carte nationale d'identité, Passeport valables) je dois être en mesure de les fournir au moment même de l'affectation. Le défaut de présentation de ces pièces pouvant entraîner, par la CMCAS, l'annulation de ma demande.
- Je déclare avoir pris connaissance que ma participation financière est calculée en fonction de mon coefficient social sous réserve de validation de celui-ci par la CMCAS

Date :
Signature OD

JUMELAGE: LE JUMELAGE NE PEUT CONCERNER QU'UN SEUL OD ET SES AD
(Merci d'indiquer le nom, prénom, NIA et SLV de l'OD jumelé)
Nom : …… Prénom :…… NIA :…….. SLV :…….
En cas d'affectation, mais d'impossibilité de jumelage, l'agent conserve son affectation :
☐OUI ☐ NON (cochez la case qui correspond à la réponse)

Indispensable pour les critères d'affectation sur certaines activités

Il s'agit du coefficient social indiqué sur votre carte Activ'. Ce dernier doit être validé par la CMCAS.
Sans ce coefficient, il est impossible de prendre en compte votre inscription.

L'activité est accessible aux personnes en situation de handicap.

A compléter systématiquement si vous vous inscrivez avec des personnes extérieures, qui ne sont pas prioritaires sur nos activités.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions: d'annulation, de règlement de l'activité et de son montant ainsi que les formalités administratives

Si vous souhaitez participer à une activité avec un autre bénéficiaire, chaque ouvrant-droit doit remplir sa fiche d'inscription et la demande de jumelage. Il faut obligatoirement préciser si vous maintenez votre inscription en cas d'impossibilité de jumelage. Il est indispensable de le mentionner à l'inscription car une fois les affectations faites, nous ne pouvons pas revenir en arrière.

Cmcas des Hauts-de-Seine
des Industries Electrique et Gazière